

# Économie sociale et solidaire<sup>1</sup> et nouvelles configurations du travail : démocratisation, intégration ou précarisation ?

*Marcia de Paula Leite*  
Faculté d'Éducation et  
Programme doctoral en Sciences sociales  
Unicamp

*Isabel Georges*  
Institut de Recherche pour le Développement et  
Université fédérale de São Carlos

## Introduction

La sociologie du travail s'est ouverte actuellement sur un ensemble de nouveaux thèmes. En effet, à côté des champs qui se trouvaient traditionnellement au cœur de l'observation sociologique depuis ses débuts comme l'organisation du travail, le syndicalisme, le marché du travail, la qualification des emplois, ou ceux qui ont été incorporés plus récemment dans les débats comme la division sexuelle du travail, des thèmes nouveaux sont apparus et devenus des objets de recherche. À leur tour, ceux-ci ont fait émerger des questionnements, nouveaux aussi, de la réalité sociale. L'économie sociale et solidaire est un de ces champs, porteurs d'intérêts inexistantes auparavant, ou qui n'avaient pas semblé pertinents jusqu'alors ou encore qui sont appréhendés maintenant sous un autre angle.

Ce nouveau champ d'intérêt est en liaison évidente avec son expression sociale, c'est-à-dire le développement actuel, dans la majorité des pays occidentaux, de ce qu'on a appelé les entreprises économiques solidaires. Sa pertinence s'affirme dès lors que l'on croise son émergence sociale avec d'autres phénomènes concomitants : la mondialisation, la restructuration économique, les changements dans le rôle des États, les modifications du marché du travail, les nouvelles caractéristiques des mouvements sociaux, l'apparition de nouvelles formes d'organisation de la société civile avec le développement des ONG et des associations, les transformations de la division sexuelle du travail et l'émergence de nouvelles configurations familiales marquées par des changements dans les relations de genre.

---

<sup>1</sup> En France, le terme de « l'économie sociale et solidaire » est le plus usuel pour décrire le phénomène étudié, alors qu'au Brésil le terme d'« *economia solidária* » est le plus répandu. C'est la raison pour laquelle nous emploierons au cours du texte tantôt l'un, tantôt l'autre, quand il sera exclusivement question de la situation brésilienne. N.d.T.

L'expansion de l'économie sociale et solidaire doit être reliée au processus de mondialisation et de restructuration économique amorcé à l'échelle internationale dans les années 1970 et à ses répercussions sur le marché du travail où le chômage et le travail précaire<sup>2</sup> augmentent tandis que se réduit le rôle social de l'État. L'économie sociale et solidaire est en quelque sorte un mouvement de travailleurs cherchant à garantir leurs moyens de survie, comme cela s'est passé à divers moments de l'histoire du capitalisme<sup>3</sup>. Son importance sociale la rend comparable au travail coopératif appartenant à d'autres moments historiques mais avec de nouvelles dimensions car ce phénomène atteint ici une ampleur et une capacité de dissémination inconnues jusqu'alors ; c'est une raison suffisante pour que la sociologie en fasse un objet d'analyse. Un tel phénomène réactualise d'anciens questionnements que les scientifiques se sont déjà posés sur sa capacité à transformer la société, surtout à un moment où il devient évident que le modèle de développement économique en vigueur n'est pas viable à long terme soit à cause des déséquilibres sociaux qu'il provoque soit à cause de ses conséquences destructrices sur l'environnement ou encore des difficultés à trouver une issue à la crise économique actuelle.

Cette question de la force transformatrice du coopérativisme se pose depuis son apparition sur la scène publique ; s'y rajoutent les inévitables difficultés liées à son développement : comment une entreprise autogestionnaire peut-elle sauvegarder sur un long terme ses idéaux en étant ancrée dans un environnement capitaliste ? Et comment affronter les inéluctables conflits opposant la perspective autogestionnaire à la fonction de création d'emplois et de revenus ? De nouvelles questions doivent être intégrées à la réflexion qui tiendront compte des caractéristiques spécifiques du moment. Elles concernent la capacité des entités solidaires à offrir des emplois moins précaires que ceux que créent les nouvelles formes de l'organisation entrepreneuriale et surtout les conditions qui permettront à l'économie sociale et solidaire de s'opposer à son appropriation par le capital qui cherche à faire baisser les coûts du travail en se libérant des charges sociales et en éludant en même temps les idéaux d'autogestion, de démocratie et de solidarité.

---

<sup>2</sup> Nous utilisons le concept de travail précaire dans le sens que lui donne Castel (1988). Il recouvre tout type de travail qui se distingue des emplois stables, pour un temps indéterminé et associés à un ensemble de droits du travail et de protection sociale.

<sup>3</sup> Il est bon de rappeler que l'apparition du travail coopératif et autogestionnaire est cyclique, accompagnant les crises du capitalisme dans divers endroits du monde. Ainsi, il apparaît en France et en Angleterre au milieu du XIXe siècle, réapparaît en France dans le cadre des événements de 1968, au Portugal après la Révolution des Oeillets en 1974, et actuellement avec la crise mondiale du capitalisme. C'est précisément lorsque la crise prend des dimensions les plus aigues, comme en Argentine au début des années 2000, que le phénomène acquiert une plus grande ampleur sociale.

La (ré)apparition du coopérativisme et l'expansion de l'économie sociale et solidaire se trouvent imbriquées dans un ensemble d'autres phénomènes sociaux : des mouvements sociaux au profil inhabituel, de nouvelles formes d'organisation de la société civile où les ONG et les associations jouent un rôle central, des transformations importantes dans la division sexuelle du travail qui donnent naissance à de nouvelles configurations familiales et font varier les rôles sexués. Avec l'émergence de tout un ensemble de nouvelles questions, l'économie sociale et solidaire apparaît comme un thème tout à fait pertinent. Dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire adopte-t-elle la configuration d'un nouveau mouvement social ? Quels sont ses liens avec les mouvements sociaux plus traditionnels ? Ceux-ci peuvent-ils, à travers cet entrecroisement, recouvrer une plus forte vitalité ? Comment se tissent les relations des entités de l'économie sociale et solidaire avec les ONG et les autres formes associatives de la société civile ? Ces relations jouent-elles un rôle important dans la viabilité et le renforcement de ces entités solidaires ? Dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire est-elle capable d'intégrer de nouvelles relations de genre ou d'incorporer des initiatives basées sur des rapports plus égalitaires entre les sexes ?

Au Brésil, l'économie solidaire (ré)apparaît à la fin des années 1980 et devient particulièrement visible au cours des années 1990. La période se caractérise par une forte contradiction entre d'une part la prise en compte des revendications sociales et d'autre part la diminution de la dépense publique avec l'ouverture du marché et la mise en œuvre sous la pression du FMI de politiques néo-libérales dont on voit encore jusqu'à maintenant les traces sur un certain nombre d'ambiguïtés et de tensions internes à l'économie solidaire comme nous le verrons plus loin.

Les années 1980 se caractérisent par de fortes mobilisations sociales avec « l'entrée en scène de nouveaux personnages » (Sader, 1987) et par une série de revendications qui débouchent, du moins partiellement, sur leur prise en compte par des politiques publiques et l'acquisition d'un certain nombre de droits sociaux (Dagnino *et al*, 2006). Certains d'entre eux ont été inscrits dans la Constitution de 1988, comme l'extension de quelques normes de la législation du travail en faveur de catégories de travailleurs qui, auparavant, n'étaient pas prises en compte comme les domestiques (Georges, 2008 ; Vidal, 2007 et dans ce recueil). Dans d'autres cas, des activités<sup>4</sup>, réalisées auparavant dans le cadre du bénévolat et/ou du militantisme, sont maintenant reconnues nationalement comme les agents communautaires de santé<sup>5</sup>,

---

<sup>4</sup> C'est ce même mouvement qui a donné naissance à un processus de décentralisation administrative et d'approfondissement de la démocratie représentative et participative, particulièrement au niveau des municipes (Leite, 2003).

<sup>5</sup> Le Programme Agents Communautaires de Santé (PACS) a été intégré au Système Unique de Santé (SUS) en 1991, le Programme Santé de la Famille en 1994 et la catégorie professionnelle des ACS a été reconnue par loi fédérale en 2002.

catégorie qui naît des revendications du mouvement national de santé (Georges, 2012).

Parallèlement, les politiques de restriction budgétaire d'inspiration néolibérale ou la dite réforme interne de l'État (Noguera, 1996), qui ont été mises en place au cours des années 1990, ont provoqué une augmentation des taux de chômage et la précarisation des relations de travail et des emplois (Guimarães et al, 2002 ; Thébaud-Mony, Druck, 2007). Les mesures prises en faveur de l'égalité des chances sur le marché du travail, qui tiennent compte des rapports de sexe et de race etc., ont été des réponses aux revendications des mouvements sociaux, débouchant sur des politiques ciblées qui ont constitué un moyen de contrôle des dépenses publiques.

C'est dans ce contexte social complexe que les expériences de l'économie solidaire ont commencé à s'implanter au Brésil soit pour créer des emplois et des revenus dans un marché du travail profondément déstructuré soit pour correspondre à une politique entrepreneuriale de précarisation du travail. Le premier objectif a pris la forme d'initiatives extrêmement variées depuis les reprises d'usines, souvent avec l'appui d'organisations syndicales, jusqu'aux expériences d'entraide mutuelle mises en place par des groupes socialement exclus comme les collecteurs d'ordures ou les couturières qui se sont organisés sur la base de liens identitaires, l'âge, le sexe ou la « race », ou à partir de situations de pauvreté partagées. En 2003, la création du Secrétariat National d'Économie Solidaire (SENAES) donne à l'économie solidaire une forme institutionnelle et la transforme en une politique publique qui vient s'ajouter aux autres politiques de développement économique et de lutte contre la pauvreté qui ont été implantées par le gouvernement fédéral.

Après plus de dix ans d'une politique rigide qui, appliquant les principes néolibéraux, avait provoqué un impact dramatique sur le marché du travail et les conditions de vie de la population, le Brésil a connu, dans les années récentes, un ensemble de transformations économiques et sociales qui ont eu de fortes répercussions sur la vie des gens. En effet, le processus de consolidation de la législation du travail et des lois sociales, l'amélioration des revenus et de la situation de travail de la grande majorité de la population ainsi que les programmes sociaux de lutte contre la pauvreté ont changé le profil social du pays<sup>6</sup> tout en laissant subsister des poches d'extrême pauvreté et des manifestations permanentes de violence (Feltran, 2008 ; Hirata, 2010 ; Misse 2007 ; Telles, 2007). Une situation qui dessine les deux visages de Janus. De fait, ce sont ces poches de pauvreté qui vont constituer le champ d'intervention privilégié des politiques publiques.

---

<sup>6</sup> Entre 1988 et 2008, le taux de pauvreté est passé de 41,7 % de la population à 25,3 % (une chute de 39,3 %) ; le taux de mortalité infantile tombe de 62 % ; le nombre moyen d'années d'études au cours de cette même période passe de 5,1 à 7,4. Cf. « Assegurar o bem-estar coletivo », *Le Monde diplomatique Brasil*, novembre 2009, Marcio Pochmann.

Nombre d'entre elles font le lien entre les efforts d'insertion sociale, la lutte contre la pauvreté et les revendications du mouvement social ou les idées conservatrices qui prennent pour cible les populations démunies et la contention des dépenses publiques, ce qui renforce encore la porosité des frontières entre certaines de ces activités et ce qui est « illégal, informel et illicite » (Telles et Hirata, 2007). Dans ce volume, c'est le texte de Georges et Rizek qui montre de façon plus aiguë l'imbrication permanente entre ces différentes activités, y compris sous le couvert de l'économie sociale et solidaire et les différents programmes publics de combat de la pauvreté. Dans un tel contexte, quelles sont les spécificités de l'économie solidaire par rapport aux autres politiques de développement et de lutte contre la pauvreté ? Comment interpréter les politiques d'économie sociale et solidaire et les formes d'appropriation par les coopérateurs et les travailleurs et quel sens ont-elles pour eux ? Dans quelle mesure peut-on dire que ces politiques répètent les contradictions politiques de la période antérieure et qu'elles contribuent à la configuration d'un nouveau cadre de gestion de la pauvreté ?

Les textes présentés dans ce livre, pour répondre à ces questions, traitent deux thèmes fondamentaux qui sont maintenant au centre de la sociologie du travail. D'un côté, les nouvelles configurations que prend le travail dans le contexte actuel, y compris en ce qui touche à la division sexuelle du travail, et de l'autre, le thème de l'économie sociale et solidaire proprement dite, abordé sous des angles différents mais complémentaires pour une tentative d'élucidation de ce phénomène. Il s'agit des questions théoriques que soulèvent sa diffusion, son développement et les chemins qu'il suit, du rôle de l'État et des politiques publiques dans son expansion, des interrelations enfin entre l'économie sociale et solidaire et la division sexuelle du travail, la ségrégation selon les sexes et les rapports de genre.

Les paragraphes suivants présentent ces différents aspects en mettant en discussion non seulement les résultats et les élucidations apportés par les textes qui composent ce recueil mais aussi les axes d'analyse qu'ils signalent et les nouveaux problèmes qui apparaissent.

## **1. Les nouvelles configurations du travail et les questions de genre**

Pratiquement toutes les recherches consacrées au thème du travail portent sur la façon dont se structure ces dernières années le marché du travail au Brésil. Elles révèlent clairement l'amélioration des indicateurs de l'emploi, du travail formel et des revenus du travail (Leite, 2011).

Si la situation des femmes sur le marché du travail s'améliore, les inégalités de genre perdurent comme le montrent les textes d'Araújo et de

Lombardi qui mettent au jour, selon les mots de Lombardi, « *une réalité complexe et diversifiée, avec des avancées et des reculs, des contradictions aussi* ». Ces deux chercheuses soulignent, ce qui est maintenant bien connu, que la part des femmes sur le marché du travail peut certes prendre de l'ampleur mais qu'en même temps les emplois qu'elles occupent sont toujours plus précaires que ceux des hommes, qu'ils sont marqués par la même ségrégation, la même hiérarchisation et que les salaires féminins restent systématiquement inférieurs aux salaires masculins.

L'étude d'Araújo, centrée sur les débats autour de l'informalité, est novatrice dans la mesure où elle propose de la penser dans une perspective de genre. C'est la condition pour mieux comprendre ses différentes facettes, ses diverses manifestations, les inégalités que vivent les hommes et les femmes, ainsi que le renforcement et la reproduction de la concentration des femmes dans des activités les plus précaires, les plus instables et les moins bien rémunérées. L'auteure explique par l'expansion de la sous-traitance le fait que les femmes quittent les grandes entreprises formelles pour se retrouver dans des activités informelles, dans de petites entreprises prestataires de services, le travail à domicile ou des coopératives de travail. Selon Araújo, la conjonction de nouvelles formes d'exploitation et d'anciens mécanismes de discrimination sur la base du genre a une incidence particulièrement forte sur les travailleuses en accentuant leur tendance à s'insérer dans les catégories de la population les plus démunies, les plus précarisées, celles qui sont privées de droits, de garanties sociales et de conditions de survie dans la dignité. L'analyse des données statistiques relatives au marché du travail dans les années 2000 révèle que si l'emploi formel a augmenté dans tous les secteurs entre 2003 et 2009, cette augmentation concerne plus les hommes et principalement les hommes noirs. La croissance des activités informelles, dit Araújo, concerne principalement les femmes et n'a en rien changé le profil de genre et de couleur de ceux qui travaillent dans l'informalité.

Les femmes, on le voit donc, tendent davantage à s'insérer dans le marché du travail sous des formes précaires qui se retrouvent aussi dans les divers types d'entreprises économiques sociales et solidaires.

Les textes de Rizek et de Georges et Rizek, cherchent à élucider la façon dont ces processus d'insertion très précaire font coexister des formes institutionnalisées et informelles. Les nouvelles formes d'insertion sur le marché du travail qui se développent sont précisément celles où la part des femmes est la plus élevée ; elles se confondent souvent avec l'économie sociale et solidaire qui s'étend et s'institutionnalise avec l'appui des pouvoirs publics. Plus précisément, le texte de Georges et Rizek montre comment la précarisation du travail et l'absence de droits (du travail, politique, sociaux, citoyens) sont l'apanage de certains segments des plus pauvres de la population (souvent des femmes, « de couleur », disposant de peu de qualifications formelles et d'un âge déjà plus élevé pour une insertion

formelle dans le marché du travail) qui de fait n'ont pas d'autres choix dans des territoires périphériques dépourvus d'emplois.

L'expansion des formes précaires d'insertion dans le monde du travail, qu'elles soient nouvelles, comme dans le cas des coopératives ou des programmes sociaux, ou anciennes mais remodelées par le contexte actuel du marché du travail, comme celui des employées domestiques, montre que l'action de l'État, qui a été forte dans les deux cas, se manifeste différemment. Dans le cas de certaines coopératives, celles-ci reçoivent un fort appui de l'État (fournisseur principal du Ministère du sport) et bénéficient de subventions consistantes dans le cadre de programmes sociaux pour combattre la pauvreté et aider « la communauté » du quartier. La situation des employées domestiques, quant à elle, a été modifiée par des mesures de réglementation et de professionnalisation de l'emploi domestique liées à la Constitution de 1988. L'État, d'un côté, a étendu une partie des droits du travail à une catégorie, celle des domestiques, et de l'autre, a contribué à créer des emplois dans des zones considérées comme « quartiers – dortoirs », mais dans des conditions extrêmement précaires, en dehors de toute législation du travail et de possibilités d'expression de la part des travailleurs. Le rôle de l'État n'est donc pas univoque : si, dans le cas des travailleurs de la coopérative de confection, on peut parler d'un État qui, en créant de nouvelles formes de travail, assume en son sein la gestion d'un travail précaire, dans le cas des employées domestiques, ce même État cherche à garantir des droits associés au travail à un nombre important de travailleuses. Certes cela ne signifie pas la résolution de tous les problèmes auxquels se confronte cette catégorie, comme le montre Vidal, ni une modification substantielle de la situation contractuelle de l'ensemble de la catégorie, comme le révèlent les données présentées par Araujo.

Rappelons aussi que, dans le cas de la coopérative de confection, il s'agit d'une politique publique visant à inclure dans le marché du travail une population qui ne disposait plus des caractéristiques pour assurer son insertion formelle dans le marché du travail. En la rémunérant, l'État entre dans une politique de création d'emplois et de revenus tout en refusant à ces travailleuses l'accès à l'ensemble des droits du travail. Ce genre de contradictions va se retrouver dans de nombreuses expériences de l'économie sociale et solidaire où l'action des politiques publiques finit par déboucher sur des formes d'insertion très précaires, comme elles le sont généralement dans les coopératives de recyclage, couture, alimentation, artisanat, où prédomine le travail féminin.

La complexité de ces formes d'insertion d'une population marginalisée, essentiellement composée de femmes, est significative ; elle est faite aussi de contradictions. L'analyse, que fait Neves des coopératives de recyclage dans la région métropolitaine de Belo Horizonte, souligne d'une part l'extrême précarité des conditions de travail et d'insertion sociale et d'autre part des aspects que les femmes qui y travaillent valorisent, comme la sortie de

l'exclusion, l'intégration dans des collectifs qui leur apportent l'estime de soi, les moyens de se mobiliser et de participer à des instances publiques. Les expériences analysées par l'auteure démontrent l'existence de tensions à l'intérieur des initiatives de l'économie populaire et la diversité de leur origine et de leur organisation. Alors que certaines d'entre elles n'offrent à leurs membres qu'insécurité à cause des difficultés de l'entreprise à survivre et des risques pour la santé occasionnés par la précarité des conditions de travail, d'autres sont de réelles opportunités d'inclusion sociale. Les résultats de la recherche menée par Leite dans le secteur du recyclage à Campinas et à São Carlos évoquent le même type de tensions.

## **2. L'économie sociale et solidaire en tant que nouveau champ d'étude, son croisement avec les questions de genre et le rôle de l'État**

Comme nous l'avons dit plus haut, l'économie sociale et solidaire pose de nombreuses questions et il n'est pas facile d'y répondre. Commençons par le débat théorique que suscite son champ d'étude. Les recherches sur ce thème constituent un nouveau champ de la connaissance ; il concerne une réalité extrêmement hétérogène, dépourvue de cadre régulateur qui pourrait délimiter et protéger les entreprises solidaires. C'est l'objet des réflexions de Lima. Cette absence de cadre régulateur rend le débat théorique encore plus complexe puisque les chercheurs ne disposent pas de règles ou de normes leur permettant de délimiter clairement le phénomène qui constitue leur champ d'étude. Une telle imprécision ne facilite pas non plus le fonctionnement des entreprises car elle empêche de comprendre ce qui relève ou non de l'économie sociale et solidaire. Ce défaut de normes conduit par exemple le Ministère public à fermer des coopératives qui avaient été appuyées, stimulées et orientées par les Incubateurs Technologiques de Coopératives populaires (ITCPS) qui interviennent dans le cadre d'universités publiques, en général sur la base d'accords passés avec les gouvernements des municipes. En même temps, il existe des coopératives de façade qui continuent à être utilisées par le patronat qui veut échapper au coût des droits imposés par la législation du travail, ce que montre l'étude de Lima.

Dans une perspective plus large, le champ de l'économie sociale et solidaire fait partie d'un vaste réseau d'initiatives d'origine variée, religieuse, politique, identitaire, entre autres, qui ont en général pour objectif l'amélioration de certains aspects de la vie quotidienne comme le logement, le travail ou l'accès aux infrastructures de base. On peut y inclure aussi des initiatives fragmentées selon le public-cible ou en fonction de la nature des politiques mises en œuvre et/ou des subventions accordées à une partie de

ces initiatives réalisées par des militants et des leaders de mouvements populaires, accompagnés par un nombre de plus en plus grand, de plus en plus professionnalisé de travailleurs et de techniciens sociaux, sans compter la participation des usagers/habitants/associés/coopérateurs, comme apparaît dans le texte de Georges et Rizek dans ce volume. Ces initiatives solidaires donnent forme à l'articulation actuelle entre l'État et la société civile et projettent un éclairage sur l'état actuel de la démocratie au Brésil.

Une des contributions des études de terrain sur l'économie sociale et solidaire est justement de mettre au jour certaines des tensions qui traversent un champ professionnel en développement. L'une des figures centrales de ce champ est celle de l'« entrepreneur de morale » au sens où l'entend Becker (1963)<sup>7</sup>. L'utilisation que l'on fait ici du concept renvoie à l'idée de « *empreendedorismo popular* » (Machado da Silva, 2002), c'est-à-dire à la capacité populaire d'entreprendre. Il sert à analyser la façon dont l'économie solidaire est justifiée et légitimée par les divers acteurs institutionnels, individuels ou collectifs en compétition.

Notre hypothèse de travail est qu'il ne s'agit pas seulement d'un nouveau champ professionnel (et de recherche scientifique, comme le soutient Lima) encore en voie de définition, de professionnalisation et de reconnaissance, il se présente en ce sens comme « un champ d'opportunités ». Comme dans tout nouveau champ, et selon ce que nous enseigne la sociologie des professions américaine (Abbott, 1988), divers groupes d'acteurs entrent en concurrence pour obtenir le monopole sur ces nouvelles catégories professionnelles en formation, et pour définir le contenu de ce champ professionnel. C'est ainsi que se constituent de nouvelles hiérarchies internes au champ et que peuvent apparaître de nouvelles formes de discrimination, spécialement avec une professionnalisation croissante, comme le révèlent la bureaucratisation du travail social et l'exigence d'un ensemble de savoirs techniques qui ont accompagné la décentralisation administrative du Brésil.

Si les auteurs des textes composant ce recueil reconnaissent dans leurs différentes visions qu'il s'agit bien de la constitution d'un nouveau champ, la signification qu'ils donnent aux expériences de l'économie sociale et solidaire dessine un éventail plus large de positions. Elles se définissent autour de questions importantes comme le statut de l'économie sociale et solidaire, ses relations avec les mouvements sociaux, l'hétérogénéité des expériences dès lors que l'on prend en considération les différents secteurs concernés. Ce point est explicité par les réflexions de Leite.

---

<sup>7</sup> Dans cette étude classique de la sociologie américaine des *deviant studies*, Becker analyse l'apprentissage collectif par un groupe de musiciens de jazz des effets de la marijuana et défend l'idée que les transformations dans le comportement des consommateurs ne se réduisent pas à l'effet chimique de la substance active sur le système nerveux mais correspondent à un processus d'apprentissage social et collectif.

Cet ensemble d'articles repose la question de l'État et des politiques publiques, en soulignant une fois encore la nature fréquemment contradictoire de ces politiques, voire génératrice de l'hybridation entre des activités de type divers (légal, illégal, illicite) et de passages, permettant de rendre légitime des formes d'exploitation et de création de zones de non droits, comme le montre le texte de Georges et de Rizek.

D'un côté, les programmes de soutien du gouvernement sont présentés comme un élément incitatif important pour la mobilisation socio-politique des entreprises solidaires, c'est ce que démontre le texte de Gaiger qui se base sur l'analyse des données du SIES<sup>8</sup>. Pour Gaiger, les entreprises qui ont leurs problèmes résolus plus fréquemment grâce aux appuis et aux ressources d'organisations de développement et de programmes gouvernementaux, comme l'obtention de crédits auprès d'institutions (banques du peuple, coopératives de crédit...), ont tendance à se mobiliser davantage sur le plan socio-politique. Ce type d'appuis paraît en effet favoriser des formes d'engagement motivées par des objectifs communs ou pour la défense de causes sociales plus larges.

D'un autre côté, Leite souligne l'absence d'une politique publique qui rende viable le secteur de recyclage. Elle met en évidence la mise à l'écart des coopératives lorsque le contrôle de la chaîne du recyclage est effectué par les grandes entreprises de traitement des ordures. Elle fait aussi ressortir la façon dont l'État, à travers des fonds publics, crée des connections avec les entreprises, les initiatives familiales, les travailleurs indépendants et les chômeurs dans le cadre d'entreprises solidaires et de programmes qui permettent l'utilisation du travail précaire, totalement ou partiellement non réglementé, pour la production de matières premières qualifiées d'écologiques. Celles-ci sont en général collectées et réappropriées à prix très bas, une fois réalisé le travail de recyclage, par de grandes entreprises qui ont le pouvoir de centraliser les marchés sectoriels. Ce processus, qui rend invisible un travail salarié, mais différent du salariat classique avec ses régulations, donne au travail un caractère apparemment coopératif, avec des niveaux de précarisation très variés, qui vont de l'absence totale de droits à une certaine formalisation, comme le montre la recherche menée par Rizek.

Holzmann analyse aussi la relation des entreprises solidaires avec les agents externes, compris dans un sens large. La contradiction qu'elle relève porte moins sur le caractère précaire des relations de travail que sur les pratiques autogestionnaires et leurs conditions de survie. Pour Holzmann, les entreprises de l'économie sociale et solidaire dépendent fortement de l'action d'agents externes, des instances gouvernementales ou des organisations de la société civile et même d'individus sans appui institutionnel. Ceux-ci, très souvent, au lieu de favoriser le plein exercice de

---

<sup>8</sup> Ce Système d'information en économie solidaire est un relevé des entreprises économiques solidaires réalisé par le Secrétariat National d'Économie Solidaire (SENAES).

leur autonomie, maintiennent les entreprises sous leur tutelle et en font des collectifs incapables d'assumer leur rôle d'acteurs. L'auteure pose alors la question de la capacité des entreprises, qui ont été impulsées puis soutenues par des gouvernements favorables à ces types de politiques de création d'emplois et de revenus, à survivre en cas de perte de ces appuis institutionnels si décisifs. Elle cite en exemple le Réseau solidaire de la confection qui produit des vêtements d'hôpital pour un unique client permanent, le Groupe hospitalier *Conceição*, une institution publique dont les dirigeants se sont politiquement engagés à soutenir ce genre d'économie alternative, ou des articles pour des clients éventuels, ayant ce même type d'engagement, comme l'organisation du Forum Social Mondial.

Laville et França Filho reprennent la question de la relation avec l'État à partir d'une analyse comparative entre le Brésil et la France. Ils voient dans l'économie sociale et solidaire un modèle de développement durable axé sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et une autre logique économique. L'économie sociale et solidaire ayant pour eux comme finalité la démocratisation de l'économie, les auteurs la définissent à partir d'une double dimension économique et politique, le niveau politique se traduisant lui par la possibilité de libre expression dont disposent ceux qui s'insèrent dans ce type d'économie. Laville et França Filho soulignent l'apparition de trajectoires personnelles favorisées par cette libre expression dont jouissent là des personnes qui n'avaient pas eu auparavant accès à des conditions dignes de travail. Le passage d'une attitude passive à un comportement capable d'initiative entraîne l'apparition d'un profil de travailleur engagé. Sur la base d'exemples illustrant le développement de la capacité d'action parmi les coopérateurs, ces auteurs mettent l'accent sur l'inadaptation du cadre institutionnel. De ce fait, les autorités publiques reconnaissent difficilement l'apport à la collectivité d'activités ayant des objectifs sociétaux et environnementalistes, que ce soit en France ou au Brésil.

En cherchant à contourner les difficultés qui se posent à elle, l'économie sociale et solidaire est en train de créer, dans les deux pays, à un second niveau, des espaces publics où puissent converger de multiples initiatives ayant des objectifs de délibération et de représentation. Il s'agit du « Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire » en France et de la « *Rede de Gestores de Políticas Públicas de Economia Solidária* » au Brésil. Se basant sur ces initiatives, Laville et França Filho argumentent que l'appui à l'économie sociale et solidaire fait sens, non à travers des actions ponctuelles mais à l'intérieur d'une politique qui favorise le renforcement de l'associativisme local en organisant par exemple des centres publics d'économie sociale et solidaire, perçus comme des « *espaces publics de construction d'une politique publique* ». L'objectif le plus important, disent-ils, est le renforcement du tissu socio-économique-politique de la société. Ils mettent ainsi en évidence l'imbrication de l'intervention politique et de

l'action économique. Pour eux, la version du changement social implicite dans cette approche diffère grandement de celle qui parie sur la dissémination d'expériences définies par leur réussite économique sur le marché.

Laville et França Filho ont aussi une vision très critique de l'utilisation des principes de l'*empreendedorismo* dans les activités de l'économie solidaire, un thème qui sera repris par Alves et Salomão. Pour ces derniers, la logique qui préside à cette capacité d'entreprendre se base sur une survalorisation de l'entreprise individuelle marchande, perçue comme une alternative à l'insertion dans le salariat, et qui est en complète opposition avec la logique de l'économie sociale et solidaire. Celle-ci, pour Alves et Salomão, a pour objectif central de transformer la population au chômage et exclue en sujets sociaux, c'est-à-dire en individus qui puissent créer des liens avec des collectifs et lutter ensemble pour de meilleures conditions de vie et de travail, et entrer dans le combat social pour l'accès à des revenus, aux moyens de production et de consommation. Cette transformation du public-cible des politiques de l'économie sociale et solidaire en sujets sociaux constitue, pour ces deux auteurs, le grand défi que pose le champ de l'économie sociale et solidaire, contrairement à l'*empreendedorismo*. Dans cet esprit, les politiques publiques concernant l'économie sociale et solidaire devraient favoriser l'autonomie, l'émancipation et l'intégration sociale des travailleurs, et promouvoir des activités dans le cadre d'un développement durable avec pour objectif principal la nécessité de donner les conditions d'un accès concret à la citoyenneté, comprise comme le locus de la lutte politique pour l'égalité.

## Références bibliographiques :

- Abbott, A. *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labour*. Chicago: The University of Chicago Press, 1988
- Becker, H. *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: The Free Press, 1963.
- Castel, R. *As metamorfoses da questão social*, Petrópolis: Vozes, 1988.
- Dagnino, E; A. Oliveira; A. Panfichi. *A Disputa pela construção democrática na América Latina*. Rio de Janeiro: Paz e Terra, 2006.
- Feltran, G. de Santis. *Fronteiras de tensão: um estudo sobre política e violência nas periferias de São Paulo*. Campinas: Universidade Estadual de Campinas, 2008 (Tese de Doutorado em Ciências Sociais).
- Georges, I. « Des "street-level bureaucrats" féminins. Le cas des agents communautaires de santé et des agents de protection sociale de la région métropolitaine de São Paulo », in : Georges, I., Tripiet, P. (orgs.), *La démocratie participative au Brésil. Promesses tenues et dynamiques ouvertes*. Bruxelles: Éd. PIE Peter Lang, 2012. (pp. 161-178).
- Georges, I. L'emploi domestique au croisement de l'espace public et privé. Femmes de milieu populaire à São Paulo (Brésil). *Autrepart. Variations et dynamiques urbaines*. n° 47, 2008. (pp. 57-71).
- Guimarães, N. et al. Le sexe de la mobilité: le travail industriel dans le Brésil des années 1990. *Travail, genre et sociétés*. 2002/1, n° 7. (pp. 125-145).
- Hirata, D. *Sobreviver na adversidade: entre o mercado e a vida*. São Paulo: FFLCH/USP, 2010. (Tese de Doutorado em Sociologia).
- Leite, M. P. *Trabalho e Sociedade em Transformação*. Mudanças produtivas e atores sociais. São Paulo: Fundação Perseu Abramo, 2003.
- Leite, M. P. *O Trabalho no Brasil dos anos 2000: Duas faces de um mesmo processo*. In Vêras, R., Gomes, D. et Targino, I. (orgs). *Marchas e contramarchas da informalidade do trabalho: das origens às novas abordagens*, Recife: Massangana, 2011.
- Machado da Silva, L. A. Da informalidade à empregabilidade: reorganizando a dominação no mundo do trabalho. *Caderno CRH*. Salvador : UFBA, n. 37, jul/dez de 2002. (pp.81-109).
- Misse, M. Mercados ilegais, redes de proteção e organização local do crime no Rio de Janeiro. *Revista Estudos Avançados*. São Paulo: USP, 2007, 21(61), (pp.139-157).

- Nogueira, R. Estabilidade e flexibilidade: tensão de base nas novas políticas de recursos humanos em saúde. *Divulgação em Saúde para Debates*, nº 14, 1996, (pp. 18-22).
- Pochmann, M. Assegurar o bem-estar coletivo. *Le Monde Diplomatique Brasil*, Novembro de 2009.
- Rizek, C.S. et Georges, I. A periferia do direito: trabalho, precariedade e políticas públicas. 32º *Encontro Anual ANPOCS* (Associação Nacional de Pós-Graduação e Pesquisa em Ciências Sociais). Caxambu, out/2008. Comunicação.
- Sader, E. *Quando novos personagens entraram em cena*. São Paulo: Brasiliense, 1987.
- Telles, V. e Hirata, D. Cidade e práticas urbanas: nas fronteiras incertas entre o ilegal, o informal e o ilícito. *Revista Estudos Avançados*. São Paulo: USP, 2007, 21(61), (pp.173-191).
- Thebaud-Mony, A. e Druck, G. A corrosão do direito dos trabalhadores na França e no Brasil. In Graça Druck e Tania Franco (orgs). *A perda da razão social do trabalho*. Terceirização e precarização. São Paulo: Boitempo, 2007.
- Vidal, D. *Les bonnes de Rio*. Emploi domestique et société démocratique. Lille: Presses universitaires du Septentrion, 2007. Collection Le regard sociologique.

Coordonné par  
Isabel GEORGES et Marcia de Paula LEITE

**LES NOUVELLES CONFIGURATIONS  
DU TRAVAIL ET L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL**



L'Harmattan

LOGIQUES SOCIALES

Coordonné par  
Isabel GEORGES et Marcia de Paula LEITE

**Les nouvelles configurations du travail  
et l'économie sociale et solidaire  
au Brésil**

Traduction du Portugais : Hélène Le Doaré

L'Harmattan

© L'HARMATTAN, 2012  
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-336-00511-9  
EAN : 9782336005119